



Projets de territoire 2014 → 2020

NOS AMBITIONS

PROGRAMME

**MONTPELLIER
LE CORUM**

2 / 3 / 4

OCTOBRE

2013



Le Corum - Montpellier

**MERCREDI
02 OCTOBRE**

14h > 15h

Accueil

hall, niveau 0

15h > 18h

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale est réservée aux adhérents de l'AdCF à jour de leur cotisation. Une convocation spécifique leur sera envoyée.
Salle Berlioz, niveau 0

19h30 > 22h30

Dîner

Salons Esplanade, niveau 3

JEUDI 03 OCTOBRE

10h > 13h

Salle Berlioz, niveau 0

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

2014-2020

**Les grands rendez-vous
des prochains mandats
communautaires**

C lôturant la mandature, la convention nationale de Montpellier permettra de dresser le bilan des progrès de l'intercommunalité depuis cinq ans (achèvement et rationalisation de la carte, prises de compétences nouvelles, rôle en matière de péréquation...) et de se projeter vers l'avenir et les grands enjeux des prochains mandats. La période 2014-2020 sera marquée par la concordance des grandes programmations contractuelles (CPER, Fonds européens) au sein desquelles devront s'inscrire les projets de territoires. Au regard des attentes des Français, dans un contexte de crise marqué, sur quels thèmes et priorités devront se porter les engagements de mandats ? Quelle ambition réaliste donner aux futurs projets de territoire au regard des contraintes budgétaires ?

Cette première séance plénière sera l'occasion de débattre des perspectives tracées par les différents projets de loi de décentralisation et les grands chantiers législatifs de l'automne (loi sur le logement et l'urbanisme, transition énergétique...) pour en saisir les opportunités.

**MOT
D'ACCUEIL**

Daniel Delaveau
président de l'AdCF, président de Rennes Métropole

Jean-Pierre Moure
président de Montpellier Agglomération

INTERVENTION DE

Marylise Lebranchu
ministre de la Réforme de l'État,
de la décentralisation et de la fonction publique

TABLE RONDE AVEC

Olivier Dussopt, député de l'Ardèche, rapporteur
du projet de loi Modernisation de l'action publique
territoriale et affirmation des métropoles

Jacqueline Gourault, sénatrice du Loir-et-Cher

Estelle Grelier, députée de Seine-Maritime,
présidente de la communauté de communes
de Fécamp

Jacques Pélissard, député du Jura, président
de l'AMF, président de Lons Agglomération

GRANDS TÉMOINS

Présentation des résultats du sondage national
AdCF/IFOP sur les Français et l'intercommunalité

Frédéric Michaud
directeur études et opinion, IFOP,
et **Philippe Potté-Sperry**
rédacteur en chef, La Gazette des communes

ANIMATEUR

Emmanuel Kessler
journaliste

13h15 > 14h15 / Déjeuner / Salons de l'Esplanade, niveau 3

FORUM INSTITUTIONS

Penser la démocratie locale à l'échelle du bassin de vie

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Jo Spiegel
président délégué de Mulhouse Sud Alsace

INTERVENANTS

Alain Berthéas
président de Loire Forez Agglomération

Anne Blanc
présidente de la communauté de communes du Naucellois

Françoise Descamps-Crosnier
députée des Yvelines, conseillère communautaire de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines

Juliette Kupeczek et Pierre Stecker
élèves administrateurs, INET

Catherine Lockhart
présidente de la communauté de communes du Pays de Vendôme

Patrick Moquay
président de la communauté de communes de l'île d'Oléron

Nadine Vernhes
vice-présidente de la communauté de communes du Naucellois, maire de Centrès

Nisrine Zaïbi*
conseillère communautaire du Grand Chalonnais, représentante de l'ANACEJ

ANIMATEUR

Vincent Aubelle
professeur associé, département Génie urbain, université Paris-Est Marne-la-Vallée

* sous réserve de confirmation

La loi relative aux élections locales du 17 mai 2013 fait entrer l'intercommunalité dans une nouvelle dimension démocratique en instituant l'élection directe des conseillers communautaires au sein des communes de plus de 1000 habitants. Plusieurs effets sont à attendre des nouvelles règles du jeu : renforcement de la féminisation des assemblées communautaires et de la représentation des oppositions municipales, institution d'un véritable mandat intercommunal confié par les électeurs, plus forte lisibilité des candidats « fléchés » à travers le bulletin à double liste...



Ces évolutions contribueront-elles à mettre en débat le projet communautaire lors des prochaines élections ? Les nouvelles modalités d'élection feront-elles émerger une « démocratie du bassin de vie » et permettront-elles de revivifier la citoyenneté locale ? Le mandat communautaire peut-il susciter de nouvelles vocations ?

Dans un deuxième temps, le forum portera sur les évolutions de la « gouvernance intercommunale » sous l'effet combiné des nouvelles répartitions de sièges entre communes, de la désignation directe des élus intercommunaux et des extensions de périmètres.

De nouveaux équilibres vont-ils devoir être définis entre bureau, conférence des maires, conseil communautaires ? Comment poursuivre l'innovation pour mieux associer les conseils municipaux, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la définition des politiques communautaires ?

++ POUR ALLER PLUS LOIN

POINT INFOS JURIDIQUES

> Le nouveau mode d'élection des conseillers communautaires après la loi du 17 mai 2013 (loi « Valls »)

> La communication des communautés en période pré-électorale
→ p. 10

ATELIER

> Communication Intercommunale. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux
→ p. 12

COPRÉSIDENTS DE SÉANCE

Patrice Yung
président de la communauté d'agglomération Seine-Eure

Philippe Tarillon
président de la communauté d'agglomération du Val de Fensch

INTERVENANTS

Antoine Chéreau
président de la communauté de communes Terres de Montaigu

Caroline Gerber
directrice, ADEF

Jean-Jacques Héryn
directeur du service aménagement, réseaux et constructions, communauté d'agglomération du Douaisis

Eugène Larcher
président de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

Michel Lesage
député des Côtes-d'Armor

Bertrand Pancher
député de la Meuse, membre de la commission développement durable et aménagement du territoire, président de Décider ensemble

Jean Revereaute
président de la communauté de communes Charente Boême Charraud

Martial Saddier*
député de Haute-Savoie, président de la communauté de communes Faucigny-Glières

GRAND TÉMOIN

Christian de Perthuis
professeur d'économie, Université Paris-Dauphine, président du Comité pour la fiscalité écologique

* sous réserve de confirmation

FORUM ENVIRONNEMENT

Quel avenir pour les fiscalités locales incitatives ?

La protection de l'environnement passe par des normes et protections réglementaires mais également par un important travail de sensibilisation pour modifier les comportements. De même, des incitations peuvent être intégrées dans la fiscalité locale ou les tarifs des services environnementaux. Ce « signal-prix » est-il efficace ? Comment le mettre en œuvre en maîtrisant les effets pervers ou le rejet par les populations ? Faut-il prévoir des exercices « à blanc » prévenant les contribuables avant de passer à l'acte ?



Ce forum permettra de revenir sur trois exemples concrets d'application d'une fiscalité incitative pouvant être instituée au niveau local : les tarifications incitatives en matière de déchets (TEOM ou REOM incitative), la taxe sur l'imperméabilisation des sols et le versement pour sous-densité qu'il est possible d'intégrer dans la taxe d'aménagement.

Les échanges porteront également sur les réflexions émergentes qui s'inscrivent dans le cadre des travaux nationaux du Comité pour la fiscalité écologique, notamment la perspective d'une contribution climat énergie à l'échelle des territoires locaux ou régionaux.

Au moment où il est envisagé de systématiser ces dispositifs de bonus-malus et de tarification incitative, quel regard porter sur ces nouveaux outils ? Comment y recourir sans dégrader le rendement de la fiscalité et financer les coûts fixes des services publics et équipements collectifs ?

FORUM ÉCONOMIE

Territorialiser les politiques de l'emploi et de qualification

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Loïc Cauret
président de Lamballe Communauté

INTERVENANTS

Jean-Pierre Aubert
président de la SNCF Développement, chargé auprès du Premier ministre d'une mission visant à renforcer l'accompagnement des mutations économiques

Daniel Bignon
vice-président délégué au développement économique, à l'artisanat, à l'innovation et à l'emploi, communauté d'agglomération du pays de Romans

Jean-Patrick Gille
député d'Indre-et-Loire, vice-président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale

Étienne Butzbach
président de la communauté d'agglomération belfortaine

Jean-Yves Langenier
président de la communauté d'agglomération Territoire de la Côte Ouest

Béatrice Négrier
vice-présidente chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage, région Languedoc-Roussillon

Joël Ruiz
directeur général, AGEFOS PME

Emmanuelle Wargon
déléguée générale à l'emploi et la formation

EXPERT

Olivier Mériaux
chercheur-consultant, groupe Amnyos, chercheur à Sciences Po Grenoble



La « territorialisation » des politiques de l'emploi et de qualification est un objectif poursuivi depuis longtemps par l'État, mais sans cesse contrarié par des logiques qui tendent à recentraliser et uniformiser les dispositifs d'intervention. Le partenariat entre l'État, ses opérateurs et les collectivités reste instable et inabouti.

Le dialogue local avec les partenaires sociaux n'est guère développé. Alors que les taux de chômage atteignent de nouveaux records, que la précarité de l'emploi s'élève, que les fermetures de sites se multiplient... Quelle action est-il possible de conduire au cœur des bassins d'emploi ? Comment réduire les vulnérabilités des territoires et mieux anticiper les mutations économiques ?

Ce forum dressera, du point de vue des communautés, le bilan des nombreux outils territorialisés de la politique de l'emploi (missions locales, PLIE, maisons de l'emploi...) et des partenariats avec le service public national. Il permettra également de présenter des expériences innovantes en matière d'accompagnement des mutations économiques et de gestion territoriale des ressources humaines.

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Charles-Éric Lemaigen
président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

INTERVENANTS

Henri Brossier
président de la communauté de communes de la Thiérache du Centre

Alain Cottalorda
président de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère

Françoise Gatel
présidente de la communauté de communes du Pays de Châteaugiron

Pierre Jarlier
sénateur du Cantal, président de la communauté de communes du pays de Saint-Flour

Serge Morvan*
directeur général des collectivités locales

Michel Piron
député du Maine-et-Loire, président de la communauté de communes des Coteaux du Layon

Claude Raynal
président délégué de Toulouse Métropole

EXPERT

Thomas Rougier
directeur des études, direction des entreprises et du développement des territoires, La Banque Postale

ANIMATEUR

Christophe Michelet
directeur général, Partenaires Finances locales

* sous réserve de confirmation

FORUM FINANCES

Comment financer le projet de territoire ?



Depuis longtemps évoqués comme des outils de gouvernance locale, les pactes financiers et fiscaux entre communes et communautés vont passer du statut d'option à celui d'ardente obligation. **Les prochains mandats seront marqués par d'importantes contraintes budgétaires.** Baisse des dotations de l'État, marges de manœuvre réduites sur les taux d'imposition, progression spontanée d'un certain nombre de dépenses contraintes... conduiront à des arbitrages complexes. Comment répartir les efforts entre communes et communautés ? Comment coordonner les priorités d'investissement ? Comment accroître la solidarité et la péréquation interne à la communauté ?

Le forum finances de la convention fera le point sur les dossiers financiers de la rentrée. Il évoquera les outils à mettre en place dès les premiers mois du prochain mandat au sein du « bloc local » : plan prévisionnel d'investissement de territoire, schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal...

FORUM AMÉNAGEMENT

Enjeux et contraintes des politiques foncières intercommunales

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Corinne Casanova
vice-présidente de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget

INTERVENANTS

Gabriel Baulieu
vice-président du Grand Besançon

Fanny Dombre-Coste
députée de l'Hérault, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, présidente de l'ONCEA

Guy Portmann
président du Groupe France Terre, vice-président de la Fédération des promoteurs immobiliers

Maryse Raout
vice-présidente déléguée au logement de Saint-Brieuc Agglomération

Rémy Rebeyrotte
président de la communauté de communes de l'Autunois

Sébastien Roulot
directeur de l'immobilier et du foncier, RFF

Frédéric Sanchez
président de la communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe

EXPERTS

Coline Perrin
chercheur en géographie, aménagement et urbanisme, INRA

Bertrand Leroux
chargé d'études, service politiques territoriales et foncières, CETE Méditerranée

En charge de l'aménagement de l'espace, des politiques locales de l'habitat, de développement économique et de protection de l'environnement, les communautés sont confrontées à la question foncière. À travers les documents de planification intercommunaux (SCOT, PLH, PDU...) voire les plans locaux d'urbanisme, les communautés deviennent de véritables acteurs des politiques foncières.

C'est souvent à leur échelle que se poseront les arbitrages fonciers les plus complexes à un moment où il faut à la fois relancer la construction de logements et l'économie productive tout en réduisant les consommations de terres agricoles et d'espaces naturels.

L'équation est-elle impossible ? Quelles stratégies se mettent en place dans les communautés ? Comment s'organise le partenariat avec les grands opérateurs fonciers (EPF, SAFER) et le dialogue avec les propriétaires ?

Ce forum mettra en débat les réformes législatives en cours. Il visera à mesurer l'efficacité des instruments réglementaires et fiscaux disponibles pour optimiser l'usage de l'espace et lutter contre la rétention foncière. Il présentera des politiques foncières intercommunales avancées.

++ POUR ALLER PLUS LOIN



ATELIERS		
	> Le PLU intercommunal sans drame	→ p. 11
	> Vers une nouvelle génération de PLH	→ p. 13

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Marc Fesneau
président de la communauté de communes Beauce et Forêt

INTERVENANTS

Philippe Chalopin
maire de la commune nouvelle de Baugé en Anjou

Carole Delga
députée de la Haute-Garonne

Charles Guené
sénateur de la Haute-Marne, président de la communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaugonnais

Michel Moine
président de la communauté de communes Aubusson-Felletin

Raymond Vall
sénateur du Gers, président de l'Association de promotion et de Fédération des Pays

EXPERTS

Hervé Joan-Grangé
consultant, Code

Caroline Larmagnac
conseillère de l'équipe Dynamique des territoires, DATAR

ANIMATRICE

Sylvie Le Calvez
directrice de l'Acteur rural et du magazine Village

FORUM DÉVELOPPEMENT RURAL

Quel avenir et quels moyens pour les petites communautés ?



La préparation et la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) en 2011 et 2012 a relancé partout en France des débats sur l'avenir des petites communautés rurales. Au-delà du seuil démographique des 5000 habitants fixé par la loi RCT du 16 décembre 2010 (et accompagné de dérogations assez nombreuses), nombre d'acteurs intercommunaux s'interrogent sur le devenir des petites communautés rurales au moment où s'accélère le retrait de l'ingénierie publique d'État. Faudra-t-il profiter de la « revoyure » des SDCI en 2015 pour relancer des fusions de communautés ?

Faut-il relancer une politique nationale de coopération entre communautés (à travers les pays ou la nouvelle notion de « pôles ruraux ») ? Quels appuis techniques organiser à l'échelle des départements ?

Au-delà de ces questions d'actualité se posera également celle de l'évolution des communes au sein des petites communautés rurales.

La création de « communes nouvelles » va-t-elle séduire davantage d'élus ? Sera-t-elle envisagée à l'échelle de la communauté ou plutôt entre quelques communes seulement ? Ce forum abordera ce sujet sans tabou en l'illustrant d'expériences diversifiées.

NOUVEAU

Point INFOS *Juridiques*



JEUDI 03 OCTOBRE
15 H > 18 H

En parallèle des forums thématiques, se tiendra un « point infos juridiques » au cours duquel les réponses aux questions récurrentes posées au service juridique seront restituées. Les congressistes pourront également soulever d'autres points à cette occasion.

15 H > 16 H
Éric Landot
cabinet Landot et associés

LE NOUVEAU MODE D'ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES APRÈS LA LOI DU 17 MAI 2013
(loi « Valls »)

1

16 H > 17 H
Maître Rolande Placidi

LA COMMUNICATION DES COMMUNAUTÉS EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

2

17 H > 18 H
Solenne Daucé
avocat à la cour,
cabinet Seban et associés

LE CADRE JURIDIQUE DE LA MUTUALISATION DES SERVICES

3

19 H 30 > 22 H / *Cocktail dînatoire* / Salons de l'Esplanade niveau 3

6 ATELIERS SIMULTANÉS

VENREDI 04 OCTOBRE
8 H 30 > 18 H 30

Niveaux 0 et 2

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Jean-Luc Guilhot
président de la communauté de communes du canton d'Aurignac

INTERVENANTS

Jean-Louis Cazaubon
1^{er} vice-président, Assemblée permanente des chambres d'agriculture

Alain Delmas
vice-président délégué à l'agriculture, Nîmes Métropole

Albert Frémont
vice-président de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Maeva Normand-Second
chargée de mission agriculture périurbaine, Chambéry métropole

ANIMATEUR

Hervé Joan-Grangé
consultant, cabinet Code

INTERVENANTS

Claude Bérit-Débat
sénateur de la Dordogne, rapporteur du projet de loi ALUR, président de la communauté d'agglomération périgourdine

Damien Chamayou
président de la communauté de communes Monts d'Alban et du Villefranchois

Jean-Luc Rotureau
vice-président d'Angers Loire Métropole

Victor Ringeisen
président de la communauté de communes du pays de Wissembourg

Les outils du dialogue avec la profession agricole



Les liens entre collectivités et profession agricole risquent-ils de se distendre dans les prochaines années ? **Va-t-on vers une augmentation des contentieux avec les nouvelles populations rurales ?** Quel rôle de régulation peut jouer l'intercommunalité pour préserver les terres agricoles, aider à l'installation de jeunes exploitants, définir des jeux coopératifs en matière de reconquête de l'eau et des paysages, d'entretien des espaces, de valorisation énergétique des bio-déchets... ? Un nouveau contrat avec la profession agricole est-il nécessaire dans les territoires ? Et par quel vecteur ?

Cet atelier valorisera des expériences concrètes en matière de coopération entre communautés et agriculteurs.

Le PLU intercommunal sans drame

Alors que le projet de loi sur le logement et l'urbanisme, en cours d'examen au Parlement, propose de généraliser à terme les PLU intercommunaux, comment parvenir à cet objectif dans les territoires avec sérénité ? Quelles modalités collaboratives de travail proposer aux communes ? Quels assouplissements des procédures envisager pour apporter des garanties aux équipes municipales ?

L'atelier présentera les orientations législatives envisagées et des témoignages de communautés dotées de la compétence.



++ SUR LE MÊME THÈME ++

FORUM AMÉNAGEMENT

→ p. 08

6 ATELIERS SIMULTANÉS

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Dominique Bray
président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines

INTERVENANTS

Annabelle Lecoq
directrice service cohésion sociale de Valenciennes Métropole

Janik Léger
vice-présidente déléguée à la cohésion urbaine, de la communauté d'agglomération Seine-Eure

Camille Vielhescaze
conseiller chargé des territoires, cabinet du ministre délégué chargé de la ville



Les futurs contrats de cohésion urbaine en question

Le comité interministériel des villes (CIV) a acté en février dernier les orientations de la future génération de contrats de ville et de cohésion urbaine, en souhaitant les inscrire dans une dimension clairement intercommunale et assurer une meilleure mobilisation des politiques de droit commun. Sur quels aspects de la politique de la ville, les intercommunalités sont-elles particulièrement attendues ? Comment inscrire la politique de la ville au cœur du projet de territoire communautaire ? Quel rôle peuvent jouer les communautés en matière de mixité sociale, de cohésion territoriale et de régulation des grands « marchés » urbains (immobilier, foncier, mobilités, emploi...).

Cet atelier présentera les orientations des futurs contrats tripartites État-communauté-communes et les illustrera par les expériences intercommunales les plus avancées.

INTERVENANTS

Olivier Audibert-Troin député du Var, président, et **Célia Auclair**, directrice de la communication, communauté d'agglomération Dracénoise

Francis Chouat*, président, et **Laurent Riéra**, directeur de la communication, communauté d'agglomération Evry Centre Essonne

Éric Kerrouche président et **Marion-Alice Parailous**, responsable de la communication, communauté de communes de Marenne sur Adour

EXPERT

Denis Muzet
sociologue, directeur de l'Institut Médiascopie

ANIMATEUR

Marc Marynowier
directeur de l'agence lyonnaise MMAP

* sous réserve de confirmation

Communication intercommunale : nouvelles pratiques, nouveaux enjeux

Alors que l'intercommunalité est encore marquée par un déficit de lisibilité auprès des citoyens, **quelles sont les initiatives engagées par les élus communautaires pour accroître sa notoriété, la compréhension de son mode de fonctionnement et le sentiment d'appartenance des citoyens ?**

Le mandat 2014-2020 sera-t-il celui d'une nouvelle communication intercommunale ? Quelles évolutions constate-t-on d'ores et déjà ? L'information très recentrée sur les services rendus va-t-elle s'élargir aux processus de décision et aux grands débats relatifs aux projets communautaires ?



++ SUR LE MÊME THÈME ++

POINT INFOS JURIDIQUES

> La communication des communautés en période pré-électorale

→ p. 10

FORUM INSTITUTION

→ p. 04

INTERVENANTS

Gilles Grimaud, président et maire de la ville centre, et **Gabriel Oreillard**, vice-président et maire de Nyoiseau, communauté de communes du canton de Segré

Gisèle Martin, directrice générale des services de la ville d'Auzeville-Tolosane, et **Philippe Lemaire**, directeur général des services, communauté d'agglomération SICOVAL

ANIMATEUR

Damien Christiany, consultant, Cabinet Christiany

INTERVENANTS

Guy Potin, vice-président, et **Nathalie Demeslay**, responsable du service habitat, Rennes Métropole

Gérard Gouzes, président, et **Lydia Gatto-Lachaize**, directrice générale adjointe habitat, de la communauté d'agglomération Val de Garonne

EXPERTS

François Delarue
rapporteur de la mission territorialisation des politiques de logement, CIMAP

Alain Lecomte
président de la 3^e section environnement et territoires, Conseil général de l'environnement et du développement durable, ministère du développement durable

Christophe Suchel
Responsable des politiques locales de l'habitat, Direction générale de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, ministère du développement durable

Les schémas de mutualisation en mode pratique

Dès le lendemain des renouvellements municipaux et communautaires, devront être mis en chantier les schémas de mutualisation programmés par la loi de 2010. Les projets de loi de décentralisation prévoient de surcroît d'intégrer un système de bonus-malus au sein de la DGF pour encourager la mutualisation. Quelle ambition donner à ces schémas ? Comment les inscrire localement dans une démarche prévisionnelle de gestion des ressources humaines et de l'ingénierie territoriale ? Comment associer les élus et les agents à la préparation de ces documents ?

Éclairé par les données de la nouvelle étude de l'AdCF et du CNFPT sur les ressources humaines intercommunales, cet atelier reviendra sur le contenu possible des schémas de mutualisation en faisant témoigner des communautés d'ores et déjà engagées dans leur réalisation.

VENREDI 04 OCTOBRE
8 H 30 > 18 H 30

Niveaux 0 et 2



++ SUR LE MÊME THÈME ++

POINT INFOS JURIDIQUES

> Le cadre juridique de la mutualisation des services

→ p. 10



Vers une nouvelle génération de programmes locaux de l'habitat

Les nouvelles orientations gouvernementales visent à renforcer la « territorialisation » des politiques du logement engagée depuis quelques années. Meilleure connaissance des marchés locaux, renforcement des délégations des aides à la pierre et extensions à d'autres prérogatives, rénovation des systèmes d'attribution, réforme des instruments de régulation de l'État (zonages, pouvoirs préfectoraux...) visent à adapter les réponses à la diversité des contextes locaux. Les programmes locaux de l'habitat sont devenus dans ce contexte les supports essentiels des politiques du logement.

L'atelier reviendra sur les évolutions des politiques locales de l'habitat et débattrà de leur portée opérationnelle.

++ SUR LE MÊME THÈME ++

FORUM AMÉNAGEMENT

→ p. 08

VENDREDI 04 OCTOBRE

10 H 45 > 13 H

Auditorium Berlioz
niveau 0

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

 DISCOURS
D'OUVERTURE

Thierry Repentin*
ministre délégué auprès du ministre des Affaires
étrangères, chargé des Affaires européennes

 TABLE RONDE AVEC

Éric Delzant
délégué interministériel à l'aménagement
du territoire et à l'attractivité régionale

Michel Destot*
député de l'Isère, président de l'AMGVF,
maire de Grenoble

Carole Delga
députée de la Haute-Garonne

Marc Fesneau
président de la communauté de communes
Beauce et Forêt

Stéphane Keïta
directeur du développement territorial
et du réseau, Caisse des dépôts

 EXPERT

Martin Vanier
professeur en géographie et aménagement
Institut de la géographie Alpine, Université
Joseph Fourier, Grenoble I

 ANIMATEUR

Michel Feltin-Palas
rédacteur en chef du service Région, L'Express,
chroniqueur sur France-Info

 DISCOURS
DE CLÔTURE

Cécile Duflot
ministre de l'Égalité des territoires
et du Logement

* sous réserve de confirmation

Quelle France des territoires en 2020 ?

Notre pays dispose-t-il encore d'une politique d'aménagement du territoire ? Alors qu'est célébré cette année le 50^e anniversaire de la DATAR, les objectifs et perspectives de ce grand dessein national semblent aujourd'hui brouillés. La notion d'égalité des territoires peut-elle la remplacer ? Et si oui quelle portée opérationnelle lui donner, en évitant les pièges d'un jeu à somme nulle ? Quelle vision de la France à l'horizon 2020 voire 2030 est susceptible de fédérer les énergies et répondre aux inquiétudes ?

Alors que se sont considérablement accrues les interdépendances entre nos territoires, cette dernière séance plénière portera sur les **coopérations nouvelles** à poursuivre entre métropoles, réseaux urbains intermédiaires et espaces ruraux. Le modèle polycentrique, poursuivi depuis la politique des « métropoles d'équilibre » des années 1960-1970, est-il toujours d'actualité ?

Comment articuler le développement des villes moyennes et des espaces de plus faible densité aux nouvelles dynamiques métropolitaines ?

Quels sont les enjeux nationaux d'une meilleure organisation territoriale de l'Île-de-France et de ses infrastructures (transports, logement, recherche...) pour l'attractivité globale du « site France » ? Comment faire de nos territoires d'Outre-Mer un atout de la France dans la mondialisation ?

Quelles réponses apporter aux **inquiétudes des espaces ruraux** et au malaise de la France périurbaine ?

13 H 15 > 14 H 15 / *Déjeuner* / Salons de l'Esplanade, niveau 3

14 H 30 > 16 H 30

Départ du Corum dans le hall,
niveau 0

TROIS VISITES ORGANISÉES

par la communauté
d'agglomération de Montpellier

1 Économie

**MONTPELLIER INTERNATIONAL
BUSINESS INCUBATOR
ET CAP OMEGA**

Accessible en bus spécial

Inauguré en 2011, le MIBI propose des locaux de qualité et des services exclusifs pour les entreprises internationales qui cherchent à s'implanter en France. Il est installé à proximité de l'incubateur d'entreprises innovantes, Cap Omega.

Conçu pour accompagner et favoriser les rencontres et les synergies, Cap Omega accueille depuis 2004, des porteurs de projet et des jeunes entreprises innovantes.

Deux équipements situés dans le parc Eureka, un quartier d'affaires proche de l'aéroport et de la nouvelle gare TGV où sont aussi implantés IBM, Dell, France Telecom Orange.

2 Culture

MUSÉE FABRE

Accessible à pied

Ouvert au public en 1828 à la suite d'une donation du baron François-Xavier Fabre, Officier de la Légion d'honneur, peintre et collectionneur, et rénové en 2007, il présente près de 900 œuvres de la Renaissance à nos jours. En fin de parcours, la nouvelle aile révèle l'exceptionnelle donation composée de vingt toiles prêtées par Pierre Soulages.

Le musée Fabre accueille régulièrement des expositions de notoriété internationale et certaines labellisées d'intérêt national.

3 Sport

STADE YVES DU MANOIR

Accessible en bus spécial

D'une capacité de 12 000 places, il accueille les compétitions nationales et internationales (dont la Coupe du Monde de Rugby 2007).

Ce stade s'intègre dans un complexe qui comprend également un stade de compétition régionale et deux espaces d'entraînement pour les écoles de rugby.





sur www.adcf.org



HÔTELLERIE

CLÔTURE VENDREDI 31 AOÛT 2013

- T. 04 67 61 67 61
- F. 04 67 61 66 84
- hebergement@enjoy-montpellier.com



INSCRIPTION

CLÔTURE VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2013

- T. 01 55 04 89 00
- F. 01 55 04 89 01
- a.blanchard@adcf.asso.fr
- ou m.versmee@adcf.asso.fr

ORGANISEZ VOTRE DÉPLACEMENT



EN TRAIN

- Demandez un fichet de réduction individuel SNCF (20 % de réduction) à a.blanchard@adcf.asso.fr
- Renseignez-vous sur les tarifs de groupe (à partir de 10 personnes) à acvgroupes@sncf.fr ou au 0810 879 479



EN AVION

- Consultez tous les vols à destination et en provenance de Montpellier sur www.montpellier.aeroport.fr
- Bénéficiez des conditions tarifaires Air France en communiquant le code identifiant de la 24^e convention 19800AF, à votre agence de voyage ou sur le site Internet : www.airfranceklm-globalmeetings.com
Date de validité de l'offre : 27/09-09/10/13



AdCF
22, rue Joubert
75009 Paris
T. 01 55 04 89 00
F. 01 55 04 89 01

